

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION
D'UN BUREAU SECONDAIRE
Personne Morale

LISTE DES PIECES A RETOURNER EXCLUSIVEMENT PAR MAIL AU FORMAT PDF
A L'ADRESSE SUIVANTE

inscription-tableau@oec-paris.fr

Contact : Isabelle Bertrand - Tél : 01 55 04 31 47

1. Le questionnaire de demande d'inscription complété
2. Un extrait Kbis de la société à jour à la date de la demande
3. Un exemplaire des statuts de la société actuellement en vigueur
4. La répartition actuelle du capital social
5. L'engagement de responsabilité ordinale (Annexe 1) à reproduire sur le papier en-tête de la société
6. Une copie du bail des locaux ou bail de sous-location (dans ce cas, joindre une copie du bail principal et le cas échéant, l'autorisation de sous-location émanant du bailleur)
7. Une attestation justifiant de la souscription à une assurance de responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie de votre choix couvrant les activités du bureau secondaire dont l'inscription est demandée et mentionnant obligatoirement la liste des membres de l'Ordre qui sont ou seront couverts (Annexe 2)
8. Règlement de la cotisation pour l'année en cours par chèque ou virement bancaire (Annexe 3 : barème des cotisations, bulletin de règlement et RIB)

IV. DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE L'ARTICLE 158 – 7 – 1° du CGI

Vous souhaitez demander à être habilité à exercer le visa fiscal dans les conditions prévues par l'article 158-7-1² et 1649 quater L³ du code général des impôts.

NB : Si vous décidez d'exercer le visa fiscal, il vous faudra conclure une convention avec l'administration fiscale portant sur une période de trois ans. Seule cette convention permet de viser les déclarations fiscales dans les conditions fixées par le code général des impôts.

V. DECLARATION A LA CNIL

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription à l'Ordre. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Conseil régional et au Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent dont vous pouvez connaître les modalités et que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France

50 rue de Londres – 75378 Paris Cedex 08

Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées pour d'autres usages que l'inscription à l'Ordre et notamment par nos partenaires à des fins de prospection, veuillez cocher la case ci-contre :

² Le montant des revenus professionnels énumérés ci-après, retenu pour le calcul de l'impôt selon les modalités prévues à l'article 197, est multiplié par 1, 25. Ces dispositions s'appliquent :

1° Aux titulaires de revenus passibles de l'impôt sur le revenu, dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux ou des bénéficiaires non commerciaux ou des bénéficiaires agricoles, réalisés par des contribuables soumis à un régime réel d'imposition :
[...]

b) Ou qui ne font pas appel aux services d'un expert-comptable, d'une société membre de l'ordre ou d'une association de gestion et de comptabilité, autorisé à ce titre par l'administration fiscale et ayant conclu avec cette dernière une convention en application des articles 1649 quater L et 1649 quater M ;

³ L'article 1649 quater L du code général des impôts dispose que les experts-comptables doivent obtenir une autorisation délivrée par le commissaire du Gouvernement auprès du conseil régional de l'ordre des experts-comptables dans le ressort duquel ils sont inscrits, après avis du conseil régional.

Je certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire.

Je m'engage à faire connaître au Conseil régional, tout changement relatif à la situation de la société, en joignant copie certifiée conforme des documents sociaux le mentionnant ainsi que l'extrait K bis qui en fait état.

Fait à :

Le

NOM, Prénom, Qualité

Signature

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « certifié exact »)

Engagement de responsabilité ordinale

Modèle à reproduire sur le papier en-tête de la société

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

Expert-comptable inscrit à titre principal au Tableau du Conseil régional de

.....

Déclare être responsable du bureau secondaire ouvert par (dénomination sociale et adresse du siège social) :

.....

.....

.....

.....

à (adresse complète du bureau secondaire) :

.....

.....

.....

Je m'engage à assurer personnellement une direction effective de ce bureau qui me permette, compte tenu de la structure et des procédures internes du cabinet et dudit bureau, d'en assurer la maîtrise des dossiers et le contrôle du fonctionnement dans le cadre des règles édictées par l'Ordre.

J'accepte toute mesure de contrôle du caractère réel et suffisant de cet engagement, qui pourrait être effectué à l'initiative du Conseil régional de l'Ordre de (région du cabinet principal)

.....

et le cas échéant, du Conseil régional de l'Ordre de Paris Ile-de-France.

Fait à :

Le

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

**ATTESTATION PROVISOIRE D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**
à établir par l'assureur

Je soussigné(e) :
Qualité :
Adresse :
.....

Atteste au nom de la compagnie d'assurances :
que la société

qui sollicite l'inscription à l'Ordre des experts-comptables région Ile-de-France du bureau secondaire sis :
.....
.....

est couvert par le contrat d'assurance n° par lequel la société et les membres de l'Ordre dont la liste est jointe ci-après, bénéficieront des garanties conformes aux dispositions du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, pris en application de l'article 17 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 :

Membres de l'Ordre exerçant dans cet établissement et couverts par ce contrat d'assurance :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La prise d'effet de ce contrat sera la date de l'inscription à l'Ordre de la région Ile-de-France

Dès que nous aurons connaissance de cette date, nous adresserons directement au Conseil régional de l'Ordre une attestation définitive.

La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription.

Fait à
Le

**Cachet professionnel
et signature de l'assureur ou du courtier**

BAREME DES COTISATIONS 2021

Vous trouverez ci-dessous le montant dû pour une inscription secondaire au Conseil régional Ile-de-France.

Par ailleurs, en sa séance du 27 janvier 2012, l'Ordre région Ile-de-France a décidé d'exonérer du règlement des cotisations de l'année en cours, les personnes physiques et morales qui seront inscrites au Tableau lors de la dernière session du Conseil de l'année.

Le bordereau de cotisations 2021 vous sera adressé après votre inscription à l'Ordre.

PERSONNE MORALE	MONTANT DE LA COTISATION (hors cotisation proportionnelle)
Inscription bureau secondaire	748,00 €

**INSCRIPTION SECONDAIRE PERSONNE MORALE
 BULLETIN DE REGLEMENT**

DENOMINATION SOCIALE : _____

ADRESSE BUREAU SECONDAIRE _____

N° INSCRIPTION : _____

REGLEMENT PAR

CHEQUE

VIREMENT BANCAIRE (joindre copie de l'avis à ce bulletin)

A RETOURNER A

Ordre des Experts-Comptables
 Service Cotisations
 50 rue de Londres
 75378 PARIS CEDEX 08

	RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p>				
IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00453	0000009501L	77	PARIS ANJOU
IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE				
IBAN	FR19 3000 2004 5300 0000 9501 L77			
Code B.I.C.	CRLYFRPP			
TITULAIRE DU COMPTE :				
CONSEIL REGIONAL ORDRE EXPERT COMPTABLE 50 RUE DE LONDRES 75008 PARIS				